



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Avis public est donné par la soussignée, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable qui aura lieu le mercredi 17 juin 2020, à 11 h 30 par visioconférence due à l'état d'urgence décrété par le gouvernement du Québec, seront déposés le rapport financier 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe de la MRC pour l'année 2019.

Donné à Plessisville, le 8 juin 2020.

Myrabelle Chicoine, secrétaire-trésorière